



Bulletin municipal n° 7

Hautefoyage la tour.



**Au nom du CONSEIL
MUNICIPAL**

**Je suis heureux de vous
présenter
nos meilleurs voeux de
bonheur,
prospérité et santé
pour 1997**

LE MAIRE

Guy VICTOR

MOT DU MAIRE :

Après un an de gestion des affaires de HAUTEFAGE LA TOUR par notre nouvelle équipe et à l'aide de ce bulletin, nous venons vous informer de nos avancées.

Les informations que vous y trouverez vous permettront de mieux apprécier la situation de votre commune, les actions de vos élus, ainsi que nos projets.

Ce document retrace une année de fonctionnement dans les différents secteurs.

Mon principal objectif reste l'amélioration du cadre et des conditions de vie de notre commune.

Cette année encore, malgré un contexte économique dégradé, nous avons essayé de conduire toutes nos actions avec détermination.

Le développement économique que nous prônions il y a quelque temps est maintenant encore plus difficile à mettre en route. En effet, le désengagement de l'Etat est de plus en plus ressenti dans nos communes, et a de nombreuses conséquences :

- Diminution de la D.G.F.
- Baisse des aides financières
- Réforme de la T.V.A. et de la taxe professionnelle
- Franchise postale

La gestion d'une petite commune comme la notre devient de plus en plus difficile.

De plus, nous allons devoir nous adapter à de nouveaux systèmes comptables à partir du 1er janvier 1997, il s'agit des lois budgétaires M 14, qui nous demanderont de nombreux efforts au niveau du secrétariat.

Aussi, je m'attache à maintenir le dialogue et à rester à votre écoute pour qu'ensemble, nous sauvagardions la vie de notre Village.

Je suis toujours très heureux d'entendre vos suggestions, preuve de votre motivation.

VOTRE MAIRE

TRAVAUX REALISES EN 1996

CHEMINS RURAUX :

FEILLES
ROUCAYREN
PECH de BERTRAND
TOURON
PEPINES
RANIER (participation pour ~~un~~ 5000,00 Frs environ)

COÛT DE L'OPERATION : 86 691,13 Francs

Pour rendre service à certains propriétaires, la Mairie a pris en charge l'exécution de leur chemin privé, mais ces travaux de réfection ont été entièrement financés par ces propriétaires.

EGLISE NOTRE DAME DE HAUTEFAGE :

Nous avons réglé en 1996, l'étude pour la restauration du massif occidental de l'Eglise Notre Dame pour un montant de 60 000,00 Francs.

D'autre part, Monsieur le Maire a assisté, à Bordeaux, à l'ouverture des plis pour la 1ère et 2ème tranche des travaux à réaliser en 1997.

Il s'avère que les entreprises *RENAUD* et *GEOTECHNIQUE et Travaux Spécifiques* ayant remporté le marché, effectueront les travaux.

Des subventions ont été demandées afin que la Commune ne supporte pas la totalité du coût des travaux.

SALLE DES FÊTES :

La cuisine a été remise aux normes, avec contrôle des services vétérinaires.

L'aménagement a été réalisé par la création d'une pièce pour la plonge, de la légumerie, et d'un local poubelles.

Le tout carrelé aux normes, avec plafond coupe-feu.

Nous avons aussi fait l'achat de matériel conforme :

- chambre froide,
- extracteur de fumée,
- piano professionnel.

Les W-C carrelés sont maintenant faciles d'accès pour les Handicapés.

Le hall d'entrée a été aménagé avec des portes vitrées afin d'éviter les courants d'air lors des festivités.

Toutes les boiseries extérieures sont refaites à neuf, les peintures extérieures seront faites courant 1997.

COÛT de L'OPERATION Aménagement et Agrandissement : 318 400,95 Francs.

Ces travaux sont subventionnables par l'Etat et le Conseil Général à concurrence de 55 % .

Acquisition matériel : 40 860,49 Francs.

TANCANE :

Les travaux d'entretien de la Tancane se poursuivent par un curage sommaire.

FRANCHISE POSTALE :

Comme nous l'avons signalé en introduction, tous les frais de courrier de la Mairie depuis le 1er janvier 1996, incombent à la Commune.

Cette nouvelle charge importante est subventionnée par l'Etat pour un montant de 816 Francs (!!!) alors que la Commune supporte des frais d'environ 8 500,00 Francs.

LOTISSEMENT IMBERT :

La Commune a fait l'acquisition d'un terrain d'une superficie de 2 ha 44 pour la création d'un lotissement dès 1997 à proximité du village.

Coût de cette acquisition, frais notariés compris : 104 341,38 Francs.

Ce lotissement comportera après aménagement sept lots viabilisés.

FETE DU 14 JUILLET :

La tradition s'est poursuivie cette année par un feu d'artifice tiré de la Tour.

En relation avec le Syndicat d'Initiative, un « Vide Grenier » a été organisé et a obtenu un grand succès dans le village.

INTERCOMMUNALITE :

Des propositions d'intercommunalité ont été étudiées. Après beaucoup d'hésitations, le Conseil Municipal s'est prononcé pour l'intercommunalité, mais seulement pour une durée de 3 ans.

RECENSEMENT INTERMEDIAIRE DE LA POPULATION :

Le recensement intermédiaire de la Population a été effectué la première quinzaine d'octobre par Madame VIGOUROUX Nicole sous le contrôle de l'INSEE.

Ce recensement a donné un résultat positif, c'est-à-dire que la commune passe de 530 habitants à 658 habitants.

En Lot-et-Garonne, 3 Communes seulement ont rempli les conditions pour ce nouveau recensement.

Pour votre information, il faut remonter au début du siècle pour retrouver l'équivalent de cette Population.

ORDURES MENAGERES :

Problème n°1 de la Commune, un remaniement a été effectué. A partir de la première semaine de janvier, les ordures ménagères seront ramassées :

- *LE MARDI* sur l'ensemble de la Commune y compris le Bourg,
- et *LE VENDREDI* dans le Bourg.

La collecte qui n'aura pas été faite un jour férié sera effectuée le lendemain.

Le contrat ayant été négocié avec le transporteur, le ramassage s'effectuera avec un camion-benne spécifique.

Des containers ont été installés à la Résidence LABAU. L'accès à ces derniers sera aménagé prochainement.

Etant donné le volume de plus en plus important des ordures ménagères, le Conseil Municipal, après maintes réflexions a voté une taxe d'enlèvement d'ordures ménagères à partir de 1997.

Malgré l'instauration de cette taxe, nous vous rappelons que chacun doit faire un effort en détruisant tout ce qui peut l'être afin d'éviter une augmentation de cette taxe.

RESEAU D'EAU :

L'installation définitive du renforcement du réseau d'eau 1996 a vu la construction d'un réservoir de 200 m3, ce qui permettra d'installer un propulseur en 1997 pour la mise en conformité des bornes d'incendie du Bourg, et l'alimentation du futur lotissement « IMBERT ».

DEMOGRAPHIE 1996 :

Naissances :

AUPITRE Julie	25 janvier
BOUQUET Jérémy	14 octobre
GUILLEMAIN Priscillia	12 août
LEYMAT Orélie	5 février
LOUBIERES Charlyne	7 juin
MASSOU Léa	22 mars
QUARANTA Mickaël	30 mai
SCALABRE Nicolas	1er octobre
TAILLADE Arnaud	27 juillet

Mariages :

DE OLIVEIRA Luiz - COURTY Christine	6 juillet
NOT Thierry - MOMBELLI Isabelle	17 août
TOLAT Bernard - DELAVEAU Françoise	6 juillet

Décès :

CHOMA Elie	15 avril
MOMBELLI Paul	1er juillet
OSSET Marcel	11 octobre
ZANCA Claude	19 septembre